



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61388

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/10/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2004
7 800

Raison sociale : TECHNI TOIT ISOLATION

Sigle : TECHNI TOIT ISOLATION

2 RUE DU GENERAL LECLERC
62157 ALLOUAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 2004B40078

Siret : 424 578 433 00049

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 46526E

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 507343Q1258000/00241017/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 507343Q1258000/00241017/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/11/2023

Téléphone : 03 21 68 04 04

Portable : 06 24 22 70 83

Fax :

Site Internet : www.ma-toiture.fr

E-mail : contact@technitoit-isolation.fr

Responsabilité légale :

FERETZ DAVID GÉRANT / FERETZ DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	27/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.